Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada
Garde côtière canadienne | Canadian Coast Guard

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

ÉDITION MENSUELLE N^{O} 05
30 MAI, 2014

Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

www.notmar.gc.ca/abonner

SOMMAIRE

		Page
Partie 1	Renseignements généraux et sur la sécurité	1 - 5
Partie 2	Corrections aux cartes	6 - 8
Partie 3	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	9-10
Partie 4	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques	11 - 14
Partie 5	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	15

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

Canada

NOTES EXPLICATIVES.

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°.
Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.
Les profondeurs, les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.
Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.
Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre = 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veuillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.
Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.
Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes, Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2011* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp .

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.

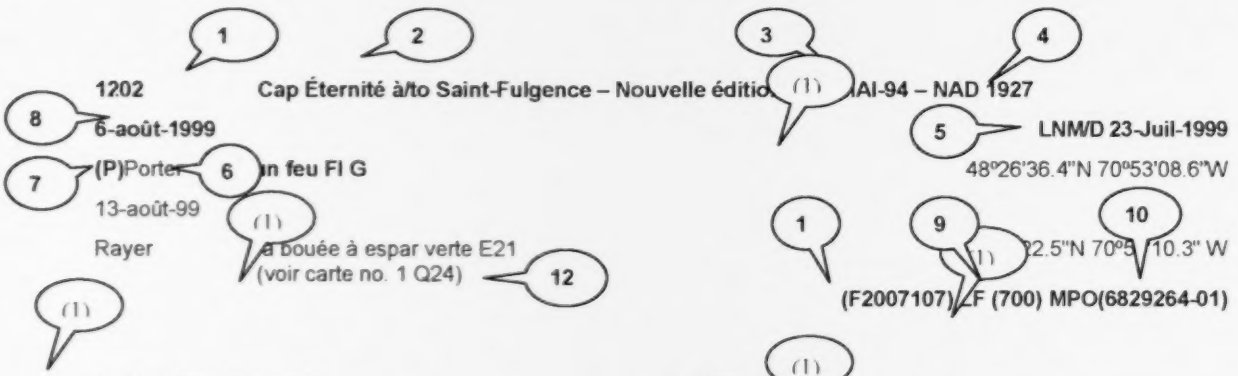

1 - Numéro de la carte
2 - Titre de la carte
3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
4 - Système de référence géodésique
5 - Dernière correction
6 - Modification de la carte
7 - Type d'a
8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
9 - Numéro du Livre des feux
10 - Numéro de référence du SHC
11 - Numéro de référence de la GCC
12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou (**L**) dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS ACCÈS WEB.

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web http://www.notmar.gc.ca/abonner/ pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxhbmc9ZSI7 .

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent.

Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS).

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).
Les Avis à la navigation écrite en vigueur sont disponibles sur le site de la Garde côtière canadienne à http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP .

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.
Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Terre Neuve et Labrador

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Port aux Basques
49, rue Stadium
Case postale 99
PORT AUX BASQUES, T-N-L AOM 1C0
Téléphone: (709) 695-2168
Télécopieur: (709) 695-7784
Courriel: notshippax@dfo-mpo.gc.ca
Site Web: http://www.ccg-gcc.gc.ca/f30407

Maritimes

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sydney
1190, Westmount Road
SYDNEY, N.E. B1R 2J6
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Facsimilé: (902) 564-2446
Courriel: notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca
Site Web: http://www.ccg-gcc.gc.ca/e0030406

Québec

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Les Escoumins
5 rue Otis
LES ESCOUMINS, QC
G0T 1K0
Téléphone: (418) 233-2308
Facsimilé: (418) 233-3299
Courriel: Opsavis@dfo-mpo.gc.ca
Site Web: : http://www.marinfo.gc.ca/;
http://www.marinfo.gc.ca/fr/avisecrits/index.asphttp://
Site Web: www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

Centre & Arctique

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Services de communications et trafic maritimes
Bureau des Avis à la navigation série « C »
401 rue King Ouest,
PRESCOTT, ON K0E 1T0
Téléphone: (613) 925 0666 ou 1-800-265-0237
Facsimilé: (613) 925 4519
Courriel: NotshipC&A@DFO-MPO.GC.CA
Site Web: http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Iqaluit
Bureau des Avis à la navigations série « A » et série « H »
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0
Téléphone: (867) 979-5269
Facsimilé: (867) 979-4264
Courriel: IQANORDREG@INNAV.GC.CA
Site Web: http://www.ccg-cc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

*** Services disponibles en français et en anglais.**

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC. 1

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES. 1

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES. 1

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER. 1

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM....2

FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFFIC MARITIMES (SCTM)....2

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) PUBLICATION DE 2013. 2

*501 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION 3

*502 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4) 3

*503 TRANSPORT CANADA - ACCEPTATION DES PUBLICATIONS NAUTIQUES EN FORMAT ÉLECTRONIQUE AU CANADA....3

*504 TRANSPORT CANANDA BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES. 4

*505 TRANSPORT CANANDA BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES. 4

*506 ST. MARGARET'S BAY - HUBBARDS COVE NOVA SCOTIA – AIDE À LA NAVIGATION À MODIFIER....4

*507(P) ST. MARGARET'S BAY - HUBBARDS COVE NOVA SCOTIA – AIDE À LA NAVIGATION À MODIFIER....5

*508(P) FLINT ISLAND TO/À CAPE SMOKEY – BOUÉE À CLOCHE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE....5

*509 KENORA, RAT PORTAGE BAY – SPAR BOUY ESTABLISHED. 5

*510 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) – 2013....9

*511 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) – 2013....10

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1202	6				
1220	6				
1230	6-7				
1310	7				
1550	7				
2059	7				
4367	5				
4386	4-5				
6218	5				
7725	8				
7731	8				

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES
Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"
La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"
Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIONS
Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.

Contexte
Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD
Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ».
Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFFIC MARITIMES (SCTM)

La GCC procède actuellement à la fusion des centres de ses Services de communication et de trafic maritimes. Les changements qui en résultent doivent donner lieu à un groupe de 12 centres des SCTM situés de manière stratégique dans l'ensemble du pays. Les renseignements se rapportant à la fusion seront transmis aux clients par tous les moyens disponibles.

Région de l'Atlantique
Fermeture du centre des SCTM de St. John's. Les services seront assurés par le centre SCTM de Placentia.
Fermeture du centre des SCTM de Saint John (Fundy). Les services seront assurés par le centre SCTM de Halifax.
Fermeture du centre des SCTM de St. Anthony. Les services seront assurés par le centre SCTM de Labrador (Goose Bay).

Région du Centre et de l'Arctique
Fermeture du centre des SCTM de Montréal. Les services seront assurés par le centre SCTM de Québec.
Fermeture du centre des SCTM de Thunder Bay. Les services seront assurés par le centre SCTM de Sarnia.
Fermeture du centre des SCTM de Rivière-au-Renard. Les services seront assurés par le centre SCTM de Les Escoumins.

Il n'y aura pas de réduction du niveau de services des SCTM offerts aux clients. Les navigateurs doivent savoir que, en raison de la fusion, les coordonnées, la météo et autres calendriers de radiodiffusion maritime pertinents pourraient changer. Ces changements seront transmis par les ARNM à mesure qu'ils seront disponibles.

Les navigateurs doivent vérifier auprès des ARNM souvent pour obtenir des mises à jour.

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) PUBLICATION DE 2013.

Partie I - page 1 de 10
PRÉAVIS

Le service commercial de correspondance publique

À compter du 1er janvier 2014, les modifications suivantes au service commercial de correspondance publique de la Garde côtière canadienne, fourni par des centres des Services de communications et de trafic maritimes désignés, prendront effet :
Toutes les communications navire-terre à longue distance seront gérées par le fournisseur de services téléphoniques habituel en tant qu'appels à frais virés.
Les personnes qui tenteront de faire des appels téléphoniques terre-navire devront passer par le centre des SCTM approprié qui se chargera d'établir la communication.

Les centres des SCTM fournissant un service commercial de correspondance publique apparaissent dans la partie 2 des Aides radio à la navigation maritime.

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

*501 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION

NOUVEAUX PRODUITS	
NUMEROCEN S-57	**TITRE DE LA CARTE**
CA376146	Cape St. Francis to/à Baccalieu Island and/et Heart's Content
CA470496	Cape St. James to/à Houston Stewart Channel
CA476423	Punchbowl and Approaches/et les approches
CA576147	Old Perlican
CA576148	Heart's Content
CA576424	Punchbowl

*502 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4)

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION
Carte nouvelle			
R/M3977	Douglas Channel	1:80000	27-DEC-2013
Nouvelle édition			
R/M3958	Prince Rupert Harbour	1:20000	13-DEC-2013

*503 TRANSPORT CANADA - ACCEPTATION DES PUBLICATIONS NAUTIQUES EN FORMAT ÉLECTRONIQUE AU CANADA.

- Le Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques (1995) (RCPN) exige la présence à bord et l'utilisation de plusieurs publications nautiques. Au Canada, bon nombre de ces publications nautiques sont maintenant disponibles en format électronique et peuvent être téléchargées sur internet en format PDF (catalogue de cartes, avis mensuel aux navigateurs (NOTMAR), Livre des feux, des bouées et des signaux de brume, Édition annuelle des Avis aux navigateurs, Aides radio à la navigation maritime, Navigation dans les glaces en eaux canadiennes). De plus, certains bâtiments peuvent transporter des publications en format électronique, délivrées par une autre administration (c'est-à-dire, les publications numériques de l'Amirauté), conformément au paragraphe 6(3) du RCPN.

- La circulaire de l'OMI intitulée « Exigences sur la responsabilité des publications à bord des navires (MSC-MEPC.2/Circ.2) » autorise l'utilisation de publications électroniques si elles ont été émises par l'OMI, une administration ou une organisation autorisée par une administration. Le document électronique doit aussi être « traité selon la procédure SMS de contrôle des documents sur les navires, incluant la procédure de mise à jour en temps opportun ». Cependant, il existe une exception, car l'OMI exige que le *Code international de signaux* et le *volume III* du manuel IAMSAR soient toujours disponibles en format papier pour assurer l'accessibilité et la transférabilité en cas d'urgence.

- Aux termes de la Convention SOLAS, les cartes marines et les publications nautiques en format électronique peuvent être utilisées pour satisfaire aux exigences du chapitre V de la Convention SOLAS en matière de transport, à condition que des mesures auxiliaires adéquates soient en place.

- Le RCPN fournit des exigences détaillées pour les publications nautiques. Les publications nautiques sous forme électroniques doivent répondre aux mêmes exigences que les publications papier.

Par exemple :

  - La publication doit être publiée ou émise par une autorité compétente;
  - La publication doit couvrir complètement la zone de navigation et elle doit être à jour.

La publication électronique doit être facilement accessible à l'officier de quart à la passerelle en tout temps, et doit être consultable sur le pont de navigation.

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Il devrait y avoir une copie de sauvegarde à bord. Il devrait y avoir une source d'énergie d'urgence pour le système principal.

Les mises à jour doivent être faites sur les deux systèmes (le système principal ainsi que le système auxiliaire) aussitôt que possible. Lorsque le navire est au port, elles doivent être appliquées avant la planification d'une traversée et le début du voyage.

Puisque tous les documents exigés par le RCPN doivent être à bord, l'accès à la publication au moyen d'Internet ne satisfait pas à cette exigence et n'est donc pas acceptable. Toutefois, les publications téléchargées et sauvegardées à bord ou les versions imprimées provenant de sources officielles sur Internet sont acceptables.

*504 TRANSPORT CANANDA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à www.tc.gc.ca/bsn-ssb/ .

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

Titre : Transport maritime des marchandises dangereuses emballées : Nouvelle approche à guichet unique de Transports Canada concernant l'émission de décisions du Bureau d'examen technique en matière maritime (BETMM) et la délivrance de certificats d'équivalence de transport des marchandises dangereuses (TMD) connexes
Numéro: Bulletin N° 02/2014
Date: 2014-04-08
Lien: http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-2014-02-fra.htm

Inscrivez-vous au bulletin électronique pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.
Contactez-nous au : securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (Sans frais)

*505 TRANSPORT CANANDA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à www.tc.gc.ca/bsn-ssb/ .

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

Titre : Les dispositions transitoires pour la délivrance des certificats d'aptitude de sûreté prendront fin le 30 juin 2014
Numéro: Bulletin N° 03/2014
Date: 2014-04-28
Lien: http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-2014-03-fra.htm

Inscrivez-vous au bulletin électronique pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.
Contactez-nous au : securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (Sans frais)

*506 ST. MARGARET'S BAY - HUBBARDS COVE NOVA SCOTIA – AIDE À LA NAVIGATION À MODIFIER.

Référence: Avis 1108(P)/2013 (Carte 4386)

Annuler le premier paragraphe qui fait référence à la bouée à cloche lumineuse Slaughenwhite Ledge DY52 (LF 479)

(F2014)

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***507(P) ST. MARGARET'S BAY - HUBBARDS COVE NOVA SCOTIA – AIDE À LA NAVIGATION À MODIFIER.**

Référence: Avis 1108(P)/2013 (Carte 4386)

La Garde côtière canadienne se propose de modifier de façon permanente l'aide à la navigation dans Hubbards Cove, Nouvelle – Écosse.

La bouée à cloche lumineuse Slaughenwhite Ledge DY52 (LF 479) est déplacée de 44° 36' 43.4 "N 64° 02' 35.7"W à 44° 37' 01.7"N 64° 02' 21. 8" W. La caractéristique du feu à être modifié de FIR à QR. La taille de la bouée est réduite de 2,9 m à une bouée espar 0,6 m.

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au:

Surintendant Aides à la navigation et Voies navigables,
Garde côtière canadienne,
Boîte postale 5667,
St. John's, T-N, A1C 5X1
Téléphone: 709-772-5195
Courriel: LlewellynD@DFO-MPO-GC.CA

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2014)

***508(P) FLINT ISLAND TO/À CAPE SMOKEY – BOUÉE À CLOCHE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.**

Référence carte : 4367

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

La bouée lumineuse Sydney Harbour SA, LF 776 (46° 18' 24.2"N 60° 07' 50.6"W).

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au :

Surintendant Aides à la navigation et Voies navigables,
Garde côtière canadienne,
Boîte postale 5667,
St. John's, T-N, A1C 5X1
Téléphone : 709-772-5195
Courriel : LlewellynD@DFO-MPO-GC.CA

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2014-029)

***509 KENORA, RAT PORTAGE BAY – BOUÉE À ESPAR MOUILLÉE.**

Carte de référence: 6218

Une nouvelle bouée à espar verte marquée KK15 a été mouillé par 49° 45' 48"N 94° 33' 13"W.

(D2014-009)

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

1202 - Cap à l'Est à St-Fulgence - Continuation A - Nouvelle édition - 22-JUIL-2011 - NAD 1983

02-MAI-2014 — LNM/D. 03-JANV-2014

Coller — l'annexe graphique — 48°26'00.0"N 070°52'25.0"W

Télécharger l'annexe graphique - http://www.chs-shc.gc.ca/patches/ag1202-1401_final.pdf

MPO(6408911-01)

1220 - Sept-Îles - Nouvelle édition - 11-MAI-2012 - NAD 1983

16-MAI-2014 — LNM/D. 18-AVR-2014

Rayer — la profondeur de 14 mètres 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) — 50°11'41.6"N 066°22'49.9"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579008

MPO(6408913-01)

Porter — une profondeur de 14 mètres 0 décimètre (Voir la carte n° 1, I10) — 50°11'41.7"N 066°22'49.5"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579008

MPO(6408913-02)

Rayer — la profondeur de 13 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) — 50°11'38.3"N 066°22'40.8"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579008

MPO(6408913-03)

Porter — une profondeur de 13 mètres 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) — 50°11'38.2"N 066°22'40.3"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579008

MPO(6408913-04)

Rayer — la profondeur de 11 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) — 50°11'46.1"N 066°22'50.0"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579008

MPO(6408913-05)

Porter — une profondeur de 11 mètres 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) — 50°11'46.3"N 066°22'51.1"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579008

MPO(6408913-06)

1230 - Cap-Chat - Nouvelle édition - 19-FÉVR-2010 - NAD 1983

16-MAI-2014 — LNM/D. 06-DÉC-2013

Déplacer — la bouée conique de tribord lumineuse rouge Fl R, marquée HA2 (Voir la carte n° 1, Q20, Qf) — de 49°05'57.9"N 066°41'31.3"W

à 49°05'56.5"N 066°41'28.4"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579055

(Q2014025) LF(1685.2) MPO(6408915-01)

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

Déplacer — la bouée cylindrique de bâbord lumineuse verte Fl G, marquée HA1 — de 49°05'58.7"N 066°41'28.2"W
(Voir la carte n° 1, Q21, Qg)
à 49°05'58.1"N 066°41'28.4"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579055

(Q2014026) LF(1685.1) MPO(6408916-01)

1310 - Section A-B - Nouvelle édition - 10-JANV-2014 - NAD 1983

02-MAI-2014

Remplacer — la bouée espar de tribord lumineuse rouge Fl R, marquée MV6 par une bouée charpente de tribord lumineuse rouge Fl R, marquée MV6 — 45°43'49.1"N 073°26'42.1"W
(Voir la carte n° 1, Qf, Q23)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579001

(Q2014017) LF(2309) MPO(6408898-01)

Remplacer — la bouée espar de bifurcation de tribord rouge, vert et rouge, marquée VEAU par une bouée charpente de bifurcation de tribord rouge, vert et rouge, marquée VEAU — 45°39'32.4"N 073°29'09.0"W
(Voir la carte n° 1, Qi, Q23)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579001

(Q2014018) MPO(6408899-01)

Porter — une profondeur de 1 mètre 8 décimètres — 45°38'52.9"N 073°27'20.2"W
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579001

MPO(6408910-01)

1550 - Britannia Bay à/to Breckenridge - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 27-MAI-2011 - NAD 1983

23-MAI-2014

Porter — une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante inconnu, Rep (2014) — 45°25'01.8"N 075°53'57.5"W
(Voir la carte n° 1, K11, I3.2)

MPO(6603973-01)

2059 - Scotch Bonnet Island to/à Cobourg - Carte nouvelle - 31-JUIL-1998 - NAD 1983

30-MAI-2014 — LNM/D. 01-JANV-2010

Porter — une conduite Rep (2014) — entre 43°57'34.8"N 078°05'58.8"W
(Voir la carte n° 1, L40.1)
et 43°57'50.3"N 078°06'07.7"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373234

MPO(6603974-01)

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

7725 - Requisite Channel and Approaches - Nouvelle édition - 22-JUIN-1984 – Inconnu

23-MAI-2014 LNM/D. 10-FÉVR-2012

Porter — îlot avec une altitude de 2 pieds au niveau du palier 14.25 degrés à 0,45 miles nautiques de la balise à North Post Island. (Voir la carte n° 1, G2) — 68°20'22.8"N 099°58'48.0"W

MPO(6603966-01)

7731 - Storis Passage and Approaches - Nouvelle édition - 25-MAI-1984 - Inconnu

23-MAI-2014 LNM/D. 24-FÉVR-2012

Porter — îlot avec une altitude de 2 pieds au niveau du palier 14.25 degrés à 0,45 miles nautiques de la balise à North Post Island. (Voir la carte n° 1, G2) — 68°20'22.8"N 099°58'48.0"W

MPO(6603966-01)

PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

*510 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) – 2013.

Partie 2 – Pages 5 de 65
IQALUIT, NUNAVUT - Centre des Services de communications et de trafic maritimes

MODIFIER LE TABLEAU

SCTM Iqaluit / VFF – Communications navire/terre

Installation situées à :	Voies	Fréquences d'émission	Fréquences de réception	Remarques
Iqaluit 63°43'52"N 68°32'32"W	**Ch16** **Ch26 ***			→ Le site d'Iqaluit est opérationnel de la mi-mai approximativement à la fin décembre.
	403 603 812 1201	2182J3E 2582J3E 4363J3E 6507J3E 8752J3E 13077J3E	**2182** 2206 **4071** 6206 8228 12230	

POUR LIRE

SCTM Iqaluit / VFF – Communications navire/terre

Installation situées à :	Voies	Fréquences d'émission	Fréquences de réception	Remarques
Iqaluit 63°43'52"N 68°32'32"W	**Ch16** **Ch26 ***			→ Le site d'Iqaluit est opérationnel de la mi-juin approximativement à la fin décembre.
	403 603 812 1201	2182J3E 2582J3E 4363J3E 6507J3E 8752J3E 13077J3E	**2182** 2206 **4071** 6206 8228 12230	

PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

***511 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) – 2013.**

Partie 3 – Page 34 de 49

MODIFIER

POINTS D'APPEL

2B	1	Pointe des Monts	Navires descendants	Une position à 49°13'40"N 67°21'20"W.

POUR LIRE

POINTS D'APPEL

2B	1	Pointe des Monts	Navires descendants	Une position à 49°07'30"N 67°19'30"W.

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ARC 402 — Arctique de l'Est, première édition, 2014 —

Le fascicule des Instructions nautiques ***ARC 402 — Arctique de l'Est, première édition, 2014*** est maintenant disponible en format impression sur demande (ISD). Ce nouveau fascicule annule et remplace les Instructions nautiques, ***Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985*** ainsi que le reste des Instructions nautiques, ***Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994***.

(C2014-009.01)

ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, deuxième édition, 2008 —

Chapitre 2 — Paragraphe 112
Supprimer : « 110 m (361 pi), offre … (8 et 14 pi). »
Remplacer par : 51 m (167 pi), offre des profondeurs variant entre 3,3 et 4 m (11 et 13 pi).

(N2014-03.4)

Chapitre 4 — Paragraphe 13
Supprimer : « Un **cornet de brume** *(5.2)* … les 30 secondes. »

(N2014-03.5)

Chapitre 4 — Paragraphe 14
Supprimer : « Un **sifflet de brume** *(4.2)* … toutes les minutes. »

(N2014-03.6)

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 52
Remplacer par : 52 **Forest Field**, petit village situé à quelque 2 milles au NE de Cox Point, est desservi par un **quai** public. Le quai, d'une longueur de 26 m (85 pi), offre des profondeurs variant entre 0,8 et 1,1 m (3 et 4 pi) le long de son côté Nord. Des brise-lames de gravier et de roches s'avancent au large de l'extrémité du quai, et débordent le rivage à courte distance au Nord de l'enracinement du quai. Une **rampe de mise à l'eau**, d'une largeur de 4,8 m (16 pi), se trouve à l'enracinement du côté Sud du quai.

(N2014-03.7)

ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, deuxième édition, 2010 —

Chapitre 1 — Paragraphe 24
Supprimer : « Un **cornet de brume**, … les 30 secondes. »

(N2014-03.8)

Chapitre 1 — Paragraphe 34
Supprimer : « Un **cornet de brume** *(78.51)*, … les 20 secondes. »

(N2014-03.9)

Chapitre 3 — Paragraphe 50
Supprimer : « Un **cornet de brume** (omnidirectionnel) … structure du feu. »

(N2014-04.0)

Chapitre 5 — Paragraphe 71
Supprimer : « Un **cornet de brume** … structure du feu. »

(N2014-04.1)

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 106 — Gulf of Maine et baie de Fundy, première édition, 2001 —

Chapitre 2 — Paragraphe 59, après « hauteur libre de »
Supprimer : 43 m
Remplacer par : 39 m

(A2014-006.7)

ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —

Chapitre 3 — Aux environs du paragraphe 264
Annuler le diagramme **POINTE-SAPIN** et le remplacer par le nouveau diagramme **POINTE-SAPIN** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.
http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/ed05Pointe_Sapin_Diagram.pdf

(A2014-008.4)

Chapitre 3 — Paragraphe 264, après « sur l'extrémité du brise-lames Est. »
Supprimer : « Un autre **feu** *(1159.5)* ... hauteur de 6,7 m, »
Remplacer par : Un **feu** *(1162.3)*, reposant sur une tour en treillis, est placé sur l'extrémité du brise-lames Ouest. Un autre **feu** *(1159.5)*, d'une altitude de 8,8 m, reposant sur une tour en treillis,

(A2014-008.2)

Chapitre 3 — Supprimer le paragraphe 265
Remplacer par : 265 Un **feu à secteurs** *(1159.6)*, reposant sur une tour en treillis, est situé au NE du havre de Pointe-Sapin. Le secteur blanc indique la meilleure approche.

(A2014-008.3)

ATL 109 — Golfe du Saint-Laurent (partie Nord-Est), première édition, 2006 —

Chapitre 1 — Paragraphe 26
Supprimer : « Une **corne de brume** *(225.2)*, ... les 30 secondes. »

(N2014-04.2)

Chapitre 1 — Paragraphe 70
Supprimer : « Une **corne de brume** *(223.2)*, ... les 30 secondes. »

(N2014-04.3)

Chapitre 1 — Paragraphe 128
Supprimer : « Une **corne de brume** *(230.09)*, ... les 30 secondes. »

(N2014-04.4)

Chapitre 4 — Paragraphe 74
Supprimer : « Une **corne de brume** *(191.5)*, ... les 30 secondes. »

(N2014-04.5)

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec et fjord du Saguenay, troisième édition, 2007 —

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 4, **Tableau 2.2 Récapitulatif des obstacles aériens pour ce fascicule**
Supprimer la ligne relative à Chicoutimi et remplacer par la suivante :

Tableau 2.2 Récapitulatif des obstacles aériens pour ce fascicule

Lieu	Type	Position (centroïde)	*Hauteur libre (sur les cartes marines)*		Référence	Référence p.r. au Z.C.
			Pont / Câble nu	Câble avec verglas		
Pont Sainte-Anne (Chicoutimi)	Pont	46°26.03'N; 71°04.1'W	2,7 m	—	P.M.S.G.M.	6,1 m

(Q2014-015.1)

Chapitre 3 — Paragraphe 136
Supprimer : (2003) 1,7 m
Remplacer par : (2013) 0,6 m

(Q2013-064.1)

Chapitre 3 — Après le paragraphe 136
Insérer : 136.1 **Avertissement**. — En raison de l'**ensablement**, les navigateurs prendront garde aux profondeurs qui peuvent être moindres. Le chenal d'accès au bassin est particulièrement sujet à l'ensablement et les navigateurs devront communiquer avec la capitainerie pour en connaître la profondeur.

(Q2013-064.2)

Chapitre 3 — Attenant au paragraphe 136.1, ajouter un pictogramme d'avertissement.

(Q2013-064.3)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, troisième édition, 2009 —

Chapitre 2 — Paragraphe 217, après « le *centre SCTM* »
Supprimer : de Montréal

(Q2014-016.1)

Chapitre 2 — Paragraphe 217, après « l'indicatif d'appel »
Supprimer : « *Montréal Trafic* »
Remplacer par : « *Trafic Québec* »

(Q2014-016.2)

CEN 303 — Welland Canal et Lac Érié, première édition, 1996 —

Chapitre 5 — Supprimer les paragraphes 65 et 66
Remplacer par : 65 ***Put-In-Bay (Ohio)*** *dénomme un havre du côté Sud de la baie; il sert surtout aux expéditions de fruits et aux compagnies d'excursion. Il y a un service de traversier vers Sandusky, Port Clinton et Kelleys Island. Des bouées non lumineuses et lumineuses jalonnent les approches du havre. Un chenal dragué, jalonné par des bouées, s'oriente vers l'Ouest le long des jetées implantées dans le rivage Sud de la baie.*

(C2014-006.01)

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

CEN 304 — Detroit River, Lac Sainte-Claire, St. Clair River, première édition, 1996 —

Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 165

Remplacer par : 165 *En général, seules les embarcations de plaisance et les habitués de la région empruntent le chenal qui passe au Nord de Belle Isle. L'entrée aval est marquée par une bouée lumineuse indiquant un haut-fond, recouvert de 6 pieds [1,8 m] d'eau, qui déborde de 0,5 [0,4] mille l'extrémité Ouest de Belle Isle.* ***Scott Middle Ground*** *dénomme une vaste zone de petits fonds recouverts d'au moins 1 pied [0,3 m] d'eau, entre Belle Isle et la rive américaine. Des chenaux naturels, jalonnés par des bouées, conduisent au Nord et au Sud du haut-fond. Le chenal Nord offre une profondeur utile de quelque 18 pieds [5,5 m]. Un haut-fond, recouvert de 12 pieds [3,7 m] d'eau et jalonné du côté Nord par une bouée, gît à mi-chenal au Nord de Belle Isle, en amont de Scott Middle Ground. Un chenal, dragué et jalonné par des bouées lumineuses et non lumineuses, conduit jusqu'au chenal situé au Nord de Belle Isle depuis l'entrée amont. Un pont-route fixe (Douglas McArthur Bridge), laissant une hauteur libre de 32 pieds [9,8 m], enjambe la rivière entre Detroit et l'extrémité inférieure de Belle Isle.*

(C2014-007.01)

Chapitre 3 — Supprimer le paragraphe 97.

(C2014-008.01)

CEN 308 — Canal Rideau et rivière des Outaouais, première édition, 2003 —

Chapitre 9 — Paragraphe 142, dernière ligne

Ajouter : Une **zone** de parcours de ski nautique est délimitée par des **bouées** à quelque 70 m de la rive Sud entre le pont Louis-Bisson et les **câbles aériens** à Saraguay.

(Q2013-063.1)

PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position — Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu			Hauteur focale en m. au-dessus de l'eau	Portée Nominale	Description — Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques — Signaux de brume
1238.67	Tabusintac Bay - Bouée lumineuse TA43	47 19 52.6 64 56 10.3	Q	G	1s	.....	.....	Espar verte, marquée "TA43".	Saisonnier. La bouée peut être déplacée pour Convenir aux conditions changeantes du chenal **Carte:4906** **Éd. 05/14**
1685.1	Cap-Chat - Bouée lumineuse HA1	49 05 58.1 66 41 28.4	Fl	G	4s	.....	.....	Espar verte, marquée "HA1".	Saisonnier. **Carte:1230** **Éd. 05/14 (Q14-026)**
1685.2	Cap-Chat - Bouée lumineuse HA2	49 05 56.5 66 41 28.4	Fl	R	4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "HA2".	Saisonnier. **Carte:1230** **Ed. 05/14 (Q14-025)**
2124	Courbe Pointe du Lac - Bouée lumineuse S21	46 15 42.6 72 41 49.1	Q	G	1s	.....	.....	Espar verte, marquée "S21".	À longueur d'année. **Carte:1312** **Éd. 05/14**
2309	Île à la Pierre - Bouée lumineuse MV6	45 43 49.1 73 26 42.1	Fl	R	4s	.....	.....	Rouge, marquée "MV6".	Saisonnier. **Carte:1310** **Éd. 05/14 (Q14-017)**

Les modifications sont surlignées en jaune.

ATLANTIQUE

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Nom du navire ou de l'expéditeur..... Date.....

Adresse de l'expéditeur: .....
Numéro Rue

Ville: ..... Prov. / Pays: ..... Code Postal/ Zip Code : .....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur: .....

Date de l'observation: ..... Heure (UTC): .....

Position géographique: .....

Coordonnées de la position: Lat: ..... Long: .....

Méthode de positionnement: ❑ DGPS ❑ GPS avec WAAS ❑ GPS ❑Radar ❑ Autre

Système de référence géodésique utilisé: ❑WGS 84 ❑ NAD 27 ❑ Autre

Exactitude estimée de la position: .....

N°. de la carte: ..... Informations: ❑ NAD 27❑ NAD 83

Édition de la carte: ..... Dernière correction appliquée: .....

Publications en cause: (mentionner le volume et la page).....

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires)* .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Montréal, Qc H2Y 2E7

Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: info@dfo-mpo.gc.ca